

le onze de fevrier 1710. apres les  
 publications de trois bans faites aux  
 paroisses par trois dimanches consécutifs  
 dans la paroisse de Wisernes, entre  
 Antoine Demolon veuf d'Anne  
 Leban de la dite paroisse et Marie  
 Goussart fille de Pierre et Anne  
 Bruniau de la paroisse d'Etiquien  
 diocèse de Boulogne, et demourant

en cette paroisse, n'ayant reconnu aucun  
 empêchement a leur mariage,  
 mariage je soussigné Curé de la  
 paroisse de Wisernes, et ay eue  
 la présence de Jacques Goussart <sup>frère de</sup> Martin  
 Broquart, jeune homme de cette paroisse  
 et de Marie Leban jeune fille a allier  
 de cette paroisse, et Marie, Jacqueline  
 Perin <sup>de Marie Leban</sup> qui ayant fait de clere ne s'en  
 escrier ont apposé leur marque ordinaire  
 et avecque d'Antoine Demolon  
 et avecque de Marie Goussart  
 et avecque de Jacques Goussart  
 et avecque de Martin Broquart  
 et avecque de Marie Leban  
 et avecque de Marie Jacqueline + Perin  
 J. Lebatelain

M.1710.2.11

le onze de fevrier 1710 apres les publications de trois bans faites aux  
prosnes par trois dimanches consecutifs dans la paroisse de Wisernes, entre  
Antoine Demolon veuf d'Anne heban de la dite paroisse et Marie  
Tousart fille de pierre et Anne bruniau de la paroisse d'Acquoin  
diocese de boulougne, et demurant en cette paroisse , nayant reconnu aucun  
empeschement a leur prettendu mariage, je soussigné curé de la  
paroisse dudit wisernes, les ay conjoin et lié dans le sacre lien de mariage  
en presence de jacques Tousart frere et Martin Brogniart, jeune homme  
de cette paroisse , Noelle heban jeune fille a marier de cette paroisse,  
et Marie jacqueline sterin et de noelle heban qui ayant tous declare  
ne scavoir escrire ont apposé leur marcque ordinaire

Marcque d'Antoine O demolon

Marcque de Marie + Tousart

Marcque de jacques + Tousart

Marcque de Martin + brogniart

Marcque de Noelle + heban

Marcque de Marie jacqueline + sterein

*J Le Chatelain*